74e ANNEE — N° 3 *Publication mensuelle* MARS 1980

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
1030 Bruxelles, Bte 8. — Tél. 215 77 70.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 200 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Marathon piloté en forme de huit à Ronquières

PEGASE organise son marathon annuel piloté sur la distance classique de 42 km, sur un parcours en forme de huit, le dimanche 9 mars 1980.

Le marathon partira de Ronquières (Plan incliné) pour gagner la région du Bois de la Houssière et, par Henripont, s'arrêtera à Ronquières, où aura lieu le pique-nique. Il continuera vers Ittre, Baudémont et Monstreux pour regagner Ronquières.

Les participants sont attendus au café « La Tour Glacée » à Ronquières, près du Plan incliné.

Pour rejoindre Ronquières, un train à Bruxelles-Nord à 7 h 46', à Bruxelles-Central à 7 h 50' et à Bruxelles-Midi à 7 h 56' donnera correspondance à un bus spécial à Nivelles-Est à 8 h 18'. A Ronquières, un grand parking accueillera les personnes venant en voiture.

Le départ sera donné à 9 h précises et on marchera à l'allure de 5 km/heure.

Chaque participant recevra au départ une feuille de route qu'il voudra bien faire estampiller aux différents contrôles. Ceux-ci seront ouverts quelques minutes avant le passage théorique ; quelques minutes de repos y seront prévues. Il y aura un arrêt de 45 minutes pour le repas (se munir de vivres).

Le pique-nique et l'arrivée se feront à Ronquières au local du départ.

Il est insisté sur le fait qu'il s'agit d'une excursion pilotée à laquelle chacun participe individuellement, sous sa propre responsabilité.

Par ailleurs, les jeunes gens âgés de moins de 16 ans ne sont admis à effectuer le parcours de 42 km qu'accompagnés de leur père ou mère et sous l'entière responsabilité de ce parent.

A partir du km 21, le Cercle délivrera un brevet, en attestation de la performance accomplie.

Les inscriptions seront prises jusqu'à la séance du 3 mars ou par versement au compte n° 001-0010340-37 de Raymond JACQUES à Bruxelles. Droit d'inscription 20 F ; médaille plus droit d'inscription 140 F ; brevet plus droit d'inscription 30 F.

Il y a encore moyen de s'inscrire le jour du départ de 8 h 30' à 9 h, mais alors moyennant un supplément de 25 F pour l'envoi, si l'on désire, de la médaille.

Un demi marathon, soit 21 km sera également organisé avec départ, P.-N. et arrivée à Ronquières, piloté par M. J. Splingard. Un brevet sera attribué à toutes personnes ayant accompli le parcours. (Voir excursion du jour).

Comme chaque année, nous attendons nombreux ceux qui désirent consacrer une journée à cette saine activité sportive.

ATTENTION !! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas votre présence à notre séance mensuelle. Il y aura une très belle projection de Robert Porta. Sujet : Cabanes en montagne.

2-3-1980. — Côte d'Opale, 5e étape, inscriptions pour le car chez R. Porta, dès parution du bulletin. Tél. 770 39 94.

23-3-1980. — Les 9 Provinces, Flandre Orientale, inscriptions pour le car chez R. Porta, jusqu'au 20 mars. Tél. 770 39 94.

30-3-1980. — Tour du Limbourg, 4e étape, inscriptions pour le car chez R. Porta, jusqu'au 27 mars. Tél. 770 39 94.

Assemblée mensuelle du lundi 3 mars 1980, à 20 h

Réunion à 20 h à « **La LUNETTE** », **place de la Monnaie, 3, Bruxelles.** L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 4 février 1980 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Côte d'Opale, 5e étape, inscriptions ;
5. NOTRE MARATHON ;
6. Les neuf provinces, inscriptions ;
7. Tour du Limbourg, 4e étape, inscriptions ;
8. Week-end de Pâques, inscriptions et paiement ;
9. Voyage en Provence ;
10. Perception des cotisations ;
11. Divers ;
12. Projection de dias 6 x 6 par R. Porta, sujet : Cabanes en montagne.

Le Comité se réunira le jeudi 6 mars 1980 à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENCE », **place Fernand Cocq, 12, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.**

Excursions cyclistes du mois de mars 1980

Renseignements : A. Reynaerts, rue du Doyenné, 46, 1180 Bruxelles. Tél. 344 78 72 (après le 10 mars).

Chaque dimanche jusqu'au début de novembre, nous organiserons une promenade cyclotouristique de 50 à 70 km. Les participants y trouveront d'autant plus de plaisir qu'ils se seront entraînés graduellement, en se joignant au groupe dès les premières sorties.

DIMANCHE 16 MARS 1980. — Ouverture de la saison. Réunion à 9 h 15' à l'entrée du Bois (avenue Louise). P.-N. à Ohain. 40 km. Pilote : P. Broier.

DIMANCHE 23 MARS 1980. — « *Les Neuf Provinces* ». — Départ de la Gare de Deinze à 10 h. (Train à Bruxelles-Midi à 9 h, changer à Gand, arrivée à 9 h 49'). P.-N. à Latem-Saint-Martin, *Au Lusthof*, route de Courtrai. 50 km. Pilote : Mme Dubois.

DIMANCHE 30 MARS 1980. — *A* —. Départ à 9 h 30' de l'église Sint Pieter à Leeuw-Saint-Pierre (centre), P.-N. à Vollezele. 55 km. Pilote : A. Reynaerts.

— *B* —. Randonnée Joseph Gayer, organisée par VCC Heysel, patronnée par la F.B.C. *Grand parcours* 110 km, inscriptions de 7 à 8 h à la Coupole, avenue Houba, 264, à Laken. Petit parcours 75 km, inscriptions jusqu'à 8 h 30', même café.

Excursions pédestres du mois de mars 1980

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. — Tél. 521 82 67.
Responsable du mercredi : M. M. Fauville, rue du Merlo, 6c, 1180 Bruxelles. — Tél. 377 24 49.

SAMEDI 1er MARS 1980. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes.
Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 2 MARS 1980. — « *Promenade* ». — *Uccle-Dworp.* — Réunion à 10 h. Square des Héros à Uccle, parc de Wolvendaal. (Trams 18 et 55, bus 38 et 51). Départ à 10 h 30'. Uccle, Drogenbos, sentier Herman Teirling, Beersel, P.-N. au café « *De Drie Bronen* ». 13, Hoogstraat ; Berg-op, Berg-af vers Dworp. 21 km. Retour en bus vers Uccle-Calevoet.
Pilote : P. Vogelaers.

DIMANCHE 2 MARS 1980. — « *Randonnée* ». — « *Bruxelles-Côte d'Opale* », *5' étape :* Réunion à 7 h 15' Gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ à 7 h 30' précises pour Warlaing. Forêt domaniale de Marchiennes, Marchiennes, La Scarpe, Pecquencourt, Montigny-en-Ostrevent, Lewarde. 25 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilotes : A. Lambert, R. Porta, P. Volkaerts.

MERCREDI 5 MARS 1980. — Départ à 11 h 05' de Boitsfort-centre (Terminus tram 32 ou bus 42, 51, 95). Promenade circulaire. P.-N. à N.-D.-au-Bois. Pilote : M. Fauville.

SAMEDI 8 MARS 1980. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 9 MARS 1980

NOTRE MARATHON A RONQUIERES

VOIR EN TETE DU BULLETIN

DIMANCHE 9 MARS 1980. — *Le demi-Marathon.* — Réunion à 9 h 30' Gare Centrale. Départ à 9 h 50' pour Ronquières via Nivelles. Arrivée à 10 h 52'. — Demi-Marathon de 20 km en forme de huit avec P.-N. à la « Tour Glacée », à Ronquières. Pilote : J. Splingard.

MERCREDI 12 MARS 1980. — Départ à 11 h 05' du Château de Drogenbos (Terminus du tram 52). Promenade circulaire. P.-N. à Alsemberg chaussée de Hal, Zevenborenstraat, café *3 Capers.* Pilote : M. Fauville.

SAMEDI 15 MARS 1980. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (Arrêt du tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 16 MARS 1980. — « *Promenade* ». — Réunion à 8 h 15' Gare du Q.L. Départ en bus à 8 h 35' pour Chaumont. Arrivée à 9 h 44'. La Croisette, Ferme de Gentissart, Sous-Bonlez, Ferme du Grand-Sart, le Tarin, Grez-Doiceau (P.-N.) ; Cocrou, Long-Tienne, Hèze, Bois de l'Etoile, Chaumont-Gistoux. 20 km. Retour en bus. Pilote : R. Jacques.

DIMANCHE 16 MARS 1980. — « *Randonnée* ». — *L'Ile de Walcheren.* — Réunion à 6 h 45' Gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ à 7 h précises pour Flessingue via Gand et Breskens. Westduin, Dishoek, Zoutelande, Westkapelle, P.-N. « Het Kasteel van Batavia », Domburg, Westhove, Berkenbosch, Slikkebosch, Vrouwenpolder. 25 km. En car à Middelburg via Veere (Arrêt). Retour via Flessingue et Gand. Le car étant au grand complet, téléphoner la veille du départ (770 39 94) pour voir s'il n'y a pas un désistement. Pilote : J. Opdebeek.

MERCREDI 19 MARS 1980. — Départ à 11 h 05' du Pont de Woluwe (Trams 39 ou 44, ou bus 42). Promenade circulaire. P.-N. à Sterrebeek, oude Station, café *Autobuske*, Waalsestraat. Pilote : M. Fauville.

SAMEDI 22 MARS 1980. — Réunion à 14 h 15' place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 23 MARS 1980. — « *Promenade et randonnée* ». — *LES NEUF PROVINCES.* — *Flandre orientale. La Lys.* — *A. Groupe Promenade.* — Réunion à 8 h Gare Centrale. Départ en car à 8 h 30' précises pour Ooidonk, Bachte Maria Leerne, Leiemersen, Deurle, Sint-Martens-Latem, Sint-Denijs-Westrem, Afsne, La Lys, Gand. 23 km. Pilote R. Porta. — *B* — *Groupe Randonnée.* — La même promenade au départ de Deinze. 30 km. Pilote : P. Volkaerts. P.-N. pour tous au *Lustof*, route de Courtrai. Pour inscription, voir en tête du bulletin.

DIMANCHE 23 MARS 1980. — « *Promenade* ». — Réunion à 10 h à Neerpede (Terminus du Bus 76). Départ à 10 h 15'. Par le chemin des écoliers vers Vlezembeek. P.-N. « In Jérusalem », Pède-Sainte-Gertrude, Pède-Sainte-Anne, Neerpede. 21 km. Pilote : J. Driesens.

MERCREDI 26 MARS 1980. — Départ à 11 h 05' Aux Quatre Bras (Tram 44). Promenade circulaire. P.-N. à Hoeilaart, église, *Café Sportécho.* Pilote : M. Fauville.

SAMEDI 29 MARS 1980. — Réunion à 14 h 15' à la Gare de Groenendaal. (Bus L366 à Ixelles, place Sainte-Croix à 13 h 45' ou Watermaal-Boitsfort-étangs à 13 h 55'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14 h 01). Départ à 14 h 30' Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 30 MARS 1980. — *A* — *Tour du Limbourg en deux groupes, promenade et randonnée.* Réunion à 8 h Gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h 15' pour Molenbeersel. *Groupe promenade :* De Molenbeersel à Maaseik. 23 km. Pilote : R. Porta. — *Groupe randonnée :* Molenbeersel, Haubroek-Bemden, Kleine Rennebeek, Meer veir, Vijverbroek, Thorn (P.-N.) ; De Lener Kamp, Leeuwerik-Hof, Oude Beek, Maaseik. 27 km. Pilote : L. Vandermeiren. Retour en car. Pour inscriptions, voir en tête du bulletin.

DIMANCHE 30 MARS 1980. — *B* — Réunion à 8 h 45' Gare des Autobus de Bruxelles-Nord. Départ à 9 h 04' pour Hekelgem. Arrivée à 9 h 42'. Boekhout, ten Bos, Teralfene, Vallée de la Dendre, Okegem (P.-N.) ; Hof-ten-Berg, Hof-te-Ruisbroek, Steenbakken, Nederhasselt, Aspelare. 20 km. Retour en bus au lieu de départ. Pilote : J. Splingard.

ECHOS

CARNET NOIR. — C'est avec peine que nous venons d'apprendre le décès inopiné du père de Madame A. Reynaerts,

Monsieur JEAN PLAS

Nous présentons à notre Président et à son épouse ainsi qu'à ses enfants nos condoléances les plus émues. Les plus anciens se souviennent de lui, de son extrême jovialité et d'un excellent compagnon de route.

— C'est avec une grande tristesse, que nous avons appris le décès de la maman de notre très cher ami Roger Versluys. De nombreux membres du Comité et beaucoup de Pégaseux ont assisté aux funérailles. Tous, nous exprimons à notre ami Roger nos très sincères condoléances et l'assurons de toute notre sympathie et prenons part à l'affliction qui le frappe.

COTISATION ANNUELLE. — Comme chaque année, le Trésorier se tiendra à votre disposition à la séance mensuelle pour recevoir votre cotisation 1980, soit 200 francs, ou bien par versement au
C.C.P. 000-0147212-63 du Cercle Pégase à Bruxelles. Les nouvelles inscriptions présentées aux séances d'octobre, de novembre et de décembre sont valables pour 1980. Le Trésorier vous remercie d'avance.

WEEK-END DE PAQUES. — Nous rappelons aux personnes qui participent au week-end de Pâques à Reuler (Clervaux), de bien vouloir acquitter le prix du voyage, soit 2.400 francs, chez F. Smolders au plus tard à la séance du mois de mars.

VOYAGE DE PROVENCE. — Nous rappelons aux membres inscrits pour ce voyage, la date du jeudi 15 mai (Ascension) au lundi 26 mai (Pentecôte). Nous rappelons également, qu'ils veuillent bien apurer le solde du montant du voyage, soit 10.900 francs pour la séance du 1er avril au plus tard, ou au compte en banque
N° 210-0511947-33 de A. R. Porta. D'avance, nous vous en remercions.

NOUVEAU LOCAL. — A partir du LUNDI 31 MARS 1980, nous nous installerons dans notre nouveau local : « *AU CHAR D'OR* » rue du Marché-aux-Herbes, 89, 1.000 Bruxelles. Tél. 512 04 52. Nous y tiendrons notre séance d'avril, le *31 mars*, le premier lundi d'avril étant le lundi de Pâques.

Encore à propos de... Pégase (1)

Le cheval ailé, Pégase, a été également reproduit sur des monnaies de certaines régions de l'Asie Mineure, dans l'actuelle Turquie.

Une représentation originale est celle où ne figure que l'avant-corps de l'animal dit « protomé de cheval ailé », comme sur un statère phocéen, des environs de 513 av. J. C., de Lampsaque en Mysie et également sur une pièce de Méthyma (vers 480). Même de Mithridate VI Eupator, roi du Pont (120-63 av. J. C.), il existe un tétradrachme avec Pégase.

Et beaucoup plus près de nous, il y a les pièces de monnaies italiennes de 10 lires, en aluminium, frappées en 1946, 47, 48, 49 et 50.

En matière de médailles, de la même période de Marco Girolama Vida, il y a la médaille du Cardinal Pietro Bembo (1470-1547), humaniste, ordonné prêtre après sa nomination de cardinal. Sur cette médaille Pégase galope à droite. Il n'est pas exclu qu'elle serait de la main du grand sculpteur, orfèvre et médailleur florentin, Benvenuto Cellini (1500-1571).

A signaler aussi une médaille avec Pégase tenu en bride par un homme nu levant un bras qui tient une couronne de laurier ; cette médaille se rapporte à un « Concours international, Bruxelles, 6 juillet 1961 ».

Le « Club français de la médaille », qui travaille en étroite collaboration avec la « Monnaie de Paris », n'a édité depuis sa création en 1963 qu'une seule pièce, parmi ses centaines de créations, avec sujet principal le cheval ailé : « Naissance de Pégase », de Shelomo Sélinger, une « grande fonte » en bronze (75 exemplaires).

En timbrologie il existe les très belles séries « Correo Aereo » (poste aérienne) éditées par l'Uruguay de 1929 à 1935.

Vu dernièrement chez un brocanteur une toute petite boîte d'aiguilles à repriser (3 sur 2 cm) avec la marque « Feinste Pegasus speer nadeln ». Petite boîte mignonne, bien conservée du temps de nos grands-mères. Mais au point de vue prix (la boîte à aiguilles s'entend) : qui s'y frotte s'y pique !

Signalons pour terminer, le Pégase adopté comme symbole par les parachutistes britanniques lors de la deuxième guerre mondiale, actuellement aussi par les nôtres, sans oublier le Pégase des éditions multilingues du « Readers's Digest ». G. B. DEVOS.

(1) Voir notre bulletin de janvier 1980 et, du même auteur, l'article « Pegasos op munten en penningen », in « Echo Numismatica », du Cercle « Numismatica Tienen » N° 2, février 1980.

La mort d'un promeneur

Le 3 décembre au matin, la radio nous apprenait qu'un paisible promeneur avait été abattu d'une balle dans le dos par le « surveillant » d'une chasse dite gardée. Ce dernier qui n'avait d'ailleurs ni le droit d'être armé, ni celui d'adresser des injonctions à d'autres citoyens, voulait empêcher le promeneur solitaire de troubler le gibier en passant par un chemin habituellement libre, mais traversant le terrain de chasse.

Dans notre pays surpeuplé, nous devons accepter de partager les rares zones non habitées avec les autres, qu'ils soient promeneurs, marcheurs sportifs, cyclistes ou cavaliers. Ce partage n'est sans inconvénients ni pour les uns ni pour les autres, nous le savons. Il est certain notamment que le passage des cavaliers est gênant et parfois dangereux pour les piétons et qu'il détruit irrémédiablement les chemins de terre auparavant cyclables. Cela n'est guère évitable, et nous devons apprendre à vivre en commun en rendant les rencontres aussi courtoises que possible.

Mais les chasseurs, eux, entendent ne rien partager. Petite minorité dans ce pays, ils estiment sous le seul prétexte qu'ils paient une taxe avoir le droit de garder les bois et les prés pour eux seuls, même lorsqu'il s'agit de forêts domaniales qui, en fin de compte sont la propriété de la collectivité nationale.

Pour faire respecter un droit contestable, ils engagent des hommes souvent primaires et parfois primitifs, avec lesquels il n'est même pas possible de communiquer de façon civilisée. Il y a certes des exceptions, mais elles ne sont pas nombreuses.

Nous ne suivrons pas ceux qui condamnent la chasse au nom de leur vision personnelle des devoirs de l'humanité et des droits des autres êtres vivants. Libre à eux de mener leur combat, qui est respectable. Mais nous pensons qu'il n'est plus possible d'admettre le droit de chasse tel qu'il est encore pratiqué en Belgique. Au minimum, la chasse devrait être complètement interdite au nord du sillon Sambre et Meuse, et sévèrement réglementée et limitée au sud de ce sillon.

Il est inadmissible que des promeneurs paisibles se trouvent à portée d'armes à feu maniées par des personnes incontrôlées. Et le remède ne peut consister à restreindre la liberté de ces promeneurs paisibles qui ont le droit imprescriptible de parcourir tous les chemins non légalement interdits.

Nous sommes prêts à appuyer tout mouvement qui se créerait en vue d'obtenir la suppression ou au moins la limitation drastique de la chasse dans notre pays. A. REYNAERTS.